Valence, lundi 23 mars 2020

Madame la Directrice,

La situation inédite que nous vivons est fortement anxiogène d'autant plus pour ceux et celles qui sont contraints de se rendre sur leur lieu de travail pour assumer les missions dites « indispensables ». Nous avons été interpellés par de nombreux collègues et tenons ce jour à vous faire part des dysfonctionnements rencontrés :

- Des agents réagissent vivement au maintien des accueils sur rendez-vous qui apparaissent comme un non-sens aujourd'hui, sachant que de toute façon, les démarches administratives aussi urgentes qu'elles puissent être, ne font pas partie des motifs d'autorisation de sortie dérogatoires. Nous vous demandons l'arrêt des accueils physiques .

- Des agents sont encore présents sans effectuer de missions prioritaires notamment des actions de poursuites (ATD...!)

- Il convient de rappeler à certains cadres un peu trop zélés que les agents doivent être affectés SEULEMENT sur des missions prioritaires (paiement des salaires, des factures de fonctionnement et des marchés des entreprises...) et non sur des tâches dites annexes .

- La mise en œuvre du plan COVID est différent d'un site à l'autre, parfois d'un service à un autre. Nous demandons une égalité de traitement total ;

- Bon nombre de départements (dont nos voisins Ardéchois) disposent de l'application WEBMAIL qui permet de chez soi de prendre connaissance de sa messagerie professionnelle. Les collègues peuvent ainsi s'informer de manière quotidienne des mesures prises et communiquer éventuellement avec leurs collègues. Nous demandons d'y avoir accès.

- la plupart des locaux ne sont pas désinfectés, pire pas nettoyés. Nous demandons que les intervenants disposent de tout le temps et du matériel adéquat pour remplir leurs tâches dans des conditions de sécurité optimale ;

- La mise à disposition de savons et autres produits désinfectants est jugée non suffisante ;

- Nous demandons qu'une fois les missions prioritaires effectuées, l'agent puisse rentrer chez lui avec maintien de son module horaire...

On nous demande aujourd'hui de prendre conscience de l'impérieuse nécessité d'accomplir les missions pour éviter l'effondrement économique du pays !!!

Cela fait des années que les agents s'entendent dire ou s'aperçoivent au travers des décisions prises, qu'ils n'exercent plus de missions régaliennes, que leurs missions ne sont pas essentielles, que les effectifs ne sont considérés qu'en terme de coût pour la société etc...

la DGFIP s'aperçoit enfin que les agents ont une conscience professionnelle qu'elle refusait de reconnaître à ce jour.

Vous allez devoir dans la période répondre à leurs attentes légitimes pour insuffler chez eux un minimum de force pour entraîner l'espoir dans les valeurs qu ils portent.

C'est pourquoi nous demandons la tenue d'un CHSCT (téléphoné) sur la question unique de la crise sanitaire présente afin de faire le point sur l'ensemble de la situation des postes et services afin d'équilibrer efficacement nos actions envers les personnels tout en respectant le service public de proximité

En attente de votre réponse.

Cordialement.

Marie-Laurence ALLEGRE Michel BANCEL